

Délibération n°13

**Effectif légal du Conseil de
Communauté :**

61

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

61

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

61

Nombre de votants :

59

Date de convocation :

21 mars 2017

**Date d'affichage
du compte-rendu :**

4 avril 2017

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

06 AVR. 2017

Objet :

**Covoiturage : convention
d'objectifs 2017 avec
l'association Covoiturage
Auvergne**

L'AN deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil Communautaire, convoqué le 21 mars 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, M Jacquié DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

Mme Marie-Christine BAILLY, M Philippe SCHAAL, M Jean-Yves VIDEAU **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

- M José BELDA conseiller communautaire unique de CHAVAROUX *a donné pouvoir* à M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Annick DAVAYAT conseillère communautaire unique de VARENNES S/MORGE, *a donné pouvoir* à M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR *a donné pouvoir* à Mme Françoise LAFOND
- Mme Nicole LAURENT *a donné pouvoir* à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Nicole PICHARD *a donné pouvoir* à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Florence PLANE conseillère communautaire unique de ST-LAURE, *a donné pouvoir* à Mme Marie-Christine BAILLY, conseillère communautaire suppléante.
- M Lionel CHAUVIN
- M Jacques LAMY

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

Mme Catherine HOARAU

Covoiturage : convention d'objectifs 2017 avec l'association Covoiturage Auvergne

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02855 du 12 décembre 2016 portant statuts de Riom Limagne et Volcans,

Considérant que Riom Communauté en tant qu'autorité organisatrice des transports adhère depuis 2010 à l'association Covoiturage Auvergne afin de favoriser le développement de la pratique du covoiturage,

Considérant que Riom Limagne et Volcans, exerçant la compétence transport sur le territoire de l'ex communauté de communes Riom Communauté, souhaite limiter l'usage individuel de la voiture sur son territoire,

Considérant que l'association Covoiturage Auvergne agit en faveur de la mise en relation des personnes souhaitant pratiquer le covoiturage, mène des actions de sensibilisation, accompagne les autorités organisatrices de la mobilité dans le déploiement de solutions de déplacements complémentaires au réseau de transport urbain de voyageurs,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve la convention de partenariat 2017,**
- **approuve le montant de 4 000€ TTC de la contribution financière 2017,**
- **autorise le Président de Riom Limagne et Volcans ou son représentant à signer la convention et tout acte ou document s'y reportant.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



***Pour extrait conforme.
A Riom, le 28 mars 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON